



## Services Paroissiaux

### Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel [st-casimir@infoteck.qc.ca](mailto:st-casimir@infoteck.qc.ca)

**Maire :** Dominic Tessier Perry 418-339-3034

### Les conseillers :

**Poste No 1** Michel Trottier 418-339-2446

**Poste No 2** Martin Denis 418-339-2065

**Poste No 3** Danielle Du Sablon 418-339-2653

**Poste No 4** Louis-P. Douville 418-339-2837

**Poste No 5** Yan Laganière 418-284-9124

**Poste No 6** Stéphanie Dusablon 418-339-2948

**Incendie/ Ambulance/Police : 911**

**Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)**

### Services municipaux

**Permis de construction : 339- 2543**

Michel Ross, inspecteur municipal

**Bibliothèque 339-2909**

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

**Centre Internet 339-2055 poste 2**

**L'Équipe :** Françoise Marcotte, Huguette

Falardeau, Sylvie Girard

**Comité d'embellissement**

Clément Godin 339-2508

### Service des Loisirs

Jonathan Tessier 339-2543

**O.M.H – H.L.M.**

Bernard Arsenault 268-3993

### Travaux publics

Vital Naud 339-2543

**Presbytère (418) 339-2951**

André Gagné, Prêtre

Françoise Marcotte, secrétaire

**L'Éclaireur 339-2543**

**Mise en page :** Carole Germain

**Services Québec :** 1-877 644-4545.

## **NOËL DU PAUVRE**

**Vendredi 7 décembre 2012 - de 19 h à 22 h**

Nous pourrions vous accueillir au presbytère pour recevoir vos dons ou téléphonez et un bénévole se rendra chez-vous chercher votre don. **418-339-2951**

Les dons recueillis iront aux plus démunis de Saint-Casimir et Saint-Thuribe.

Pour ceux qui le désirent une boîte est déposée au marché Alain Thibault et à la pharmacie pour recueillir des denrées non périssables pour en faire des paniers à l'occasion de Noël.

Pour les gens qui veulent s'inscrire pour recevoir un panier de Noël voici **les conditions** :

1. pauvreté reconnue de l'aide sociale
2. à l'inscription apportez un talon de paiement de sécurité sociale
3. bail ou reçu récent de logement
4. preuves de dépenses mensuelles
5. apporter le nom de votre agent d'aide sociale

**Pour inscriptions :** Les lundis 3 et 10 décembre de 13h30 à 15h30 au presbytère.

*Le comité de Noël du Pauvre  
Lise Lépine Bélanger  
Louissette Douville-Chénard  
Françoise Marcotte*

### **Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.**

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur.



**Prochaine publication : 21 décembre 2012**

**Date de tombée :** Exceptionnellement, la date de tombée sera le **11 décembre 2012** (après cette date, aucun article ne sera accepté).



**Abrégé de la séance ordinaire du 12 novembre 2012 :**

- Avis de motion relatif au règlement fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice 2013.
- Avis de motion relatif au règlement sur la prévention des incendies.
- Dépôt de l'état des taxes impayées.
- Adoption du calendrier 2013 des séances ordinaires du Conseil (voir avis public dans cette édition).
- Priorisation des projets dans le cadre du pacte rural 2013 : Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir (50<sup>e</sup> anniversaire de l'École Le Bateau Blanc) 3 000,00\$; Fondation du patrimoine de Saint-Casimir (mise aux normes des chambres) 8 050,00\$.
- Attestation du directeur général et secrétaire-trésorier du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- Adoption du budget de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf. La quote-part 2013 pour notre municipalité sera de 157 435,28\$.
- Affectation d'un montant de 17 213,93\$ provenant du «Surplus accumulé non affecté de 2011» au compte «Surplus réservé Aqueduc St-Casimir».
- Versement de la contribution municipale de 500 000\$ à la Coopérative de Solidarité de la Maison des Pionniers. Ce montant sera imputé au poste budgétaire «Surplus accumulé affecté».
- Acceptation du paiement d'une contribution financière de 1 434,00\$ pour le projet de salle d'entraînement à l'École Secondaire Saint-Marc. Cette contribution financière est conditionnelle aux engagements financiers de l'ensemble des municipalités de l'ouest de Portneuf.
- Prêt de la salle du centre paroissial gratuitement pour la tenue de la 10<sup>e</sup> édition du Festival du film de Portneuf sur l'Environnement du 17 au 28 avril 2013.

**Abrégé de la séance extraordinaire du 19 novembre 2012**

- Discours du maire sur la situation financière de la Municipalité.

**Vous pouvez maintenant consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au [www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)**

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 10 décembre 2012 à 20h00**.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

## **DISCOURS DU MAIRE**

Discours présenté par Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry sur la situation financière de la municipalité de Saint-Casimir, lors d'une séance extraordinaire tenue le lundi 19 novembre 2012 à 19h30.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Tel que demandé par l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité dans lequel seront traités les derniers états financiers, le dernier rapport du vérificateur et le programme triennal d'immobilisation.

Les états financiers de la municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2011, démontrent des recettes de 1 887 070 \$ et des dépenses de 1 823 857\$ pour un surplus de l'exercice de 63 213\$.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, dont vous trouverez copie en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 1 832 232\$.

## **VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)**

Cette année, nous avons investi dans la construction d'une nouvelle rue afin d'augmenter le nombre de terrains disponibles pour la construction de résidences dans la municipalité. C'est la compagnie Pax Excavation de St-Raymond qui a obtenu le contrat pour un montant de 491 989\$.

Pour la troisième année consécutive, les Entreprises céréalières DBY de St-Maurice feront le déneigement de nos chemins cet hiver. Le montant affecté à cette dépense est de 118 000\$ plus taxe en plus de la "clause pétrole" si applicable.

Plusieurs réparations mineures ont aussi été réalisées un peu partout sur le territoire.

## **AQUEDUC :**

Au niveau de l'aqueduc de St-Casimir, un simple petit rappel qu'une somme de 259 333\$ a été investie dans le secteur de St-Thuribe afin de changer les conduites d'eau qui nous appartiennent. Nous avons ainsi profité de leurs travaux d'assainissement pour nos travaux et ainsi partager les coûts. Les derniers paiements ont eu lieu cette année.

Nous sommes aussi en attente d'un rapport d'inspection sur notre barrage qui accumule notre eau. Le coût de ce mandat est de 22 500\$. Nous serons ainsi en mesure de connaître les actions à poser dans le futur pour protéger notre équipement.

Pour ce qui est de l'aqueduc du Pied de La Montagne, les résultats des essais de l'osmose démontrent bien que nous pouvons "produire" de l'eau de qualité avec une telle machine. La firme Dessau a été mandatée pour effectuer les documents préliminaires nous permettant d'aller en appel d'offres pour les plans et devis. Ce travail aura coûté 14 757\$ taxes incluses.

Je ne vous cacherais pas que dans ce dossier, les règles et orientations des ministères font en sorte que l'on se retrouve très souvent dans des situations où l'on nous propose la « Cadillac » des solutions avec les coûts inhérents à ces produits haut de gamme. Cependant, le petit nombre d'abonnés sur ce réseau fait en sorte qu'il est pratiquement impossible de réaliser ces solutions, le coût du service d'aqueduc deviendrait vraiment trop dispendieux. Nous devons donc être imaginatifs et réalistes dans nos choix.

#### **INCENDIE :**

Rien de spécial à signaler du côté des incendies, si ce n'est que nous avons une merveilleuse brigade toujours disponible à servir la communauté.

#### **RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF :**

Pour l'année 2013, nous verserons 157 435\$ pour la collecte et le traitement de nos matières résiduelles incluant 25 006\$ pour la vidange et le traitement des boues de fosses septiques. Un service supplémentaire sera pris en charge par la Régie, soit la collecte et le traitement des matières organiques. À partir du mois de mai 2013, si tout va comme prévu, un troisième bac sera ramassé en alternance avec la récupération et les déchets. Il est bon de mentionner qu'avec les chiffres soumis par la Régie lors du budget, il n'y aura pas d'augmentation de quote-part pour la municipalité pour l'année à venir.

#### **SÛRETÉ DU QUÉBEC :**

Les coûts pour les services de police en 2013 seront de 82 272\$ pour notre municipalité soit une augmentation de 13 922\$ par rapport à l'an dernier due à l'augmentation du rôle d'évaluation déposé l'an dernier, ainsi que le coût moyen d'un policier au Québec.

#### **BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES MAGNAN :**

Encore cette année, la bibliothèque municipale a été un lieu de rassemblement très apprécié des usagers.

Nous continuons à acheter des volumes afin d'offrir à la population un choix des plus variés.

Merci à l'équipe qui anime ce lieu.

Les heures d'ouverture sont les mardis de 13 h 30 à 15 h 30, les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 et les samedis de 10h00 à 12h00.

### **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT :**

On ne peut passer sous silence le succès et la reconnaissance que les membres du Comité d'embellissement apportent à la Municipalité au niveau régional. Le prix "Coup de Cœur" nous a été décerné dans la catégorie aménagements publics au Gala de la Route des fleurs. Félicitations et merci de faire rayonner la municipalité.

### **LOISIRS :**

Les dirigeants municipaux ont décidé d'amorcer une mise à niveau des équipements de loisirs. Ainsi une somme de 100 962\$ a été investie pour la construction d'une patinoire permanente uniquement. Le toit prévu initialement avait une trop grosse incidence sur le compte de taxes.

L'an prochain ce serait au terrain de balle de subir un rajeunissement si les finances le permettent.

La municipalité travaille présentement à mettre en marche la Politique Familiale Municipale / Municipalité Amie des Aînés. Restez à l'écoute des invitations qui vous sont lancées par le comité mis en place. C'est une bonne façon de contribuer à l'essor de la municipalité et à notre bien-être.

### **LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS :**

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
Promutuel Portneuf-Champlain	34 963\$	Assurances de la municipalité
PAX Excavation inc.	491 989\$	Infrastructures de la rue des Moissons
Installations Agora inc.	43 392\$	Achat de bandes de patinoire

### **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000\$ TOTALISANT PLUS DE 25 000\$**

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
134619 Canada inc / Albert Tessier	19 000\$	Excavation site de la patinoire
134619 Canada inc / Albert Tessier	9 365\$	Déneigement et réparation du réseau routier

SNC Lavalin	20 000\$	Surveillance du chantier de la rue des Moissons
SNC Lavalin	7 000\$	Assistance technique pour le projet de la rue des Moissons
Construction & Pavage Portneuf	24 841\$	Pose d'asphalte sur le site de la patinoire
Construction & Pavage Portneuf	4 354\$	Achat d'asphalte pour l'entretien du réseau routier

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :**

Année	Projet	Montant	Financement
2013	Eau (AQPM)	1 500 000\$	TECQ et règlement d'emprunt
2013	Côte limite St-Alban	70 000\$	Budget
2014	-	-	-
2015	Rue des Moissons /2 <sup>e</sup> phase	800 000\$	Vente des terrains et règlement d'emprunt

**TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX :**

Je dois vous informer, selon l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus et du Règlement municipal #04-2002, des sommes perçues par les conseillers et le maire.

Chacun des conseillers reçoit la somme de 3 716.40\$ répartie ainsi; 2 493.96\$ imposable et 1 246.92\$ non imposable, le maire reçoit 11 222.04\$ annuellement soit 7 481.40\$ imposable et 3 740.64\$ non imposable.

Le maire a reçu une somme de 1 957.36\$ de salaire et 978.77\$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la M.R.C. de Portneuf du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre dernier.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le maire a reçu une somme de 2 035.78\$ en salaire et 1 017.83\$ en allocation non imposable.

Enfin, je tiens à remercier les bénévoles, les citoyens, les employés et les membres du Conseil; la municipalité ne pourrait aller de l'avant sans l'implication de tous.

Dominic Tessier Perry, maire

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que MUNICIPALITÉ DE SAINT CASIMIR inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S23 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent

*Dessureault, Lemire, Désaulniers  
Gélinas et Lanouette, S.E.N.C.R.L. Co.*

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

(déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l., comptables agréés  
(1)

(1) Par Guy Lemire, CA auditeur

DATE 2012-04-25

Dernière modification : 2012-04-25 14:49:09

Réservé au ministère

9 071 320	558 079	1 244 777	1,9977
-----------	---------	-----------	--------

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
1 Taxes	1 238 770	1 240 875	1 231 637				1 231 637
2 Paiements tenant lieu de taxes	117 642	116 792	117 448				117 448
3 Quotes-parts						145 256	
4 Transferts	265 787	353 256	355 291				381 586
5 Services rendus	110 763	89 696	124 413				157 635
6 Imposition de droits	16 159	11 500	16 050				16 050
7 Amendes et pénalités	9 518	5 500	7 988				7 988
8 Intérêts	10 531	15 700	22 075				23 338
9 Autres revenus	(157 977)	13 380	12 168				17 969
10	1 611 193	1 846 699	1 887 070			211 837	1 953 651
<b>Investissement</b>							
11 Taxes							
12 Quotes-parts							
13 Transferts	131 000		6 000				6 000
14 Autres revenus							
15 Contributions des promoteurs	2 180		468 810			1 449	470 259
16 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales							
17	133 180		474 810				476 259
18	1 744 373	1 846 699	2 361 880			213 286	2 429 910
<b>Charges</b>							
19 Administration générale	280 239	322 694	277 162		7 116		284 278
20 Sécurité publique	146 229	178 039	171 993		35 388		207 381
21 Transport	290 359	309 538	320 009		147 328		467 337
22 Hygiène du milieu	311 104	321 794	319 878		205 036		566 647
23 Santé et bien-être	394	6 714	6 240				6 240
24 Aménagement, urbanisme et développement	47 205	103 614	67 406				67 406
25 Loisirs et culture	178 633	205 308	178 592		21 566		200 158
26 Réseau d'électricité							
27 Frais de financement	98 043	79 477	66 143			6 241	72 384
28 Amortissement des immobilisations	386 693	400 805	416 434		416 434		
29	1 738 899	1 927 983	1 823 857			193 230	1 871 831
30	5 474	(81 284)	538 023			20 056	558 079
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>							

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011**

	Réalizations 2010		Budget 2011		Réalizations 2011		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale		Administration municipale		Organismes contrôlés		
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	5 474	(81 284)	538 023	20 056	558 079	
Moins: revenus d'investissement	2	( 133 180 )	( )	( 474 810 )	( 1 449 )	( 476 259 )	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(127 706)	(81 284)	63 213	18 607	81 820	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissement	4	386 693	400 805	416 434	15 975	432 409	
Produit de cession	5			1	13 016	13 017	
(Gain) perte sur cession	6	179 223		3 536	3 852	7 388	
Réduction de valeur	7						
<b>Propriétés destinées à la revente</b>	8	565 916	400 805	419 971	32 843	452 814	
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur	10						
	11						
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>							
Remboursement ou produit de cession	12				13	13	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				1	1	
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15				14	14	
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				945	945	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 133 689 )	( 138 369 )	( 133 869 )	( 31 397 )	( 165 266 )	
	18	(133 689)	(138 369)	(133 869)	(30 452)	(164 321)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 86 497 )	( 181 152 )	( 187 137 )	( 6 885 )	( 194 022 )	
Excédent (déficit) accumulé	20						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	4 039					
Excédent de fonctionnement affecté	22	8 348		812	(192)	620	
Réserves financières et fonds réservés	23	(1 560)		(1 974)		(1 974)	
Montant à pourvoir dans le futur	24						
Financement des investissements en cours	25	(75 670)	(181 152)	(188 299)	(7 077)	(195 376)	
	26	356 557	81 284	97 803	(4 672)	93 131	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	228 851		161 016	13 935	174 951	

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



**AVIS PUBLIC**

**CALENDRIER 2013 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2012, le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté la résolution suivante :

**Résolution 2012-11-12-258**

**CALENDRIER 2013 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL**

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Martin Denis  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2013. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débuteront à 20h00 les jours suivants :

<b>Date</b>	<b>Jour</b>
2013-01-14	Lundi
2013-02-11	Lundi
2013-03-11	Lundi
2013-04-08	Lundi
2013-05-13	Lundi
2013-06-10	Lundi
2013-07-08	Lundi
2013-08-12	Lundi
2013-09-09	Lundi
2013-10-15	Mardi
2013-11-11	Lundi
2013-12-09	Lundi

ADOPTÉE

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 13<sup>ième</sup> jour de novembre 2012.

*René Savard*

René Savard, Directeur général et secrétaire-trésorier



**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET, DES TAUX DE TAXES ET DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX  
POUR 2013**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE :**

Les prévisions budgétaires, les taux de taxes ainsi que les tarifications pour les services municipaux pour l'année 2013 seront adoptées lors de la séance spéciale du 17 décembre 2012 à 20h00, à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Qu'il y sera également adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2013-2014-2015.

Le but de la séance portera uniquement sur le budget.

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 20<sup>ième</sup> jour de novembre 2012.

*René Savard*

---

René Savard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

*Veillez prendre note que le bureau de la Municipalité sera fermé pour la période des Fêtes du 24 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclusivement.*

*Le personnel de municipalité vous souhaite de très Joyeuses Fêtes.*

**CIVISME SVP**

La municipalité vous réitère de ne pas déposer de meubles ou de gros objets à côté des conteneurs à déchets situés derrière le Centre Paroissial et également, de ne pas mettre de déchets ou de meubles dans le bac à récupération. Merci!

La municipalité de Saint-Casimir

### Programme d'auto-inspection (RAPPEL)

Pour les contribuables qui ont reçu du Service des Incendies le formulaire d'auto-inspection et qui ne l'ont pas retourné à la Municipalité, nous vous demandons de bien vouloir nous le faire parvenir le plus tôt possible afin que nous puissions compiler les informations.

Merci de votre collaboration.

Clément Godin, directeur  
Service des Incendies de Saint-Casimir

### GÎTE DE L'ÉCUREUIL

Voici les disponibilités pour la location du Gîte de l'Écureuil pour la période des Fêtes :

**22, 23, 28 et 29 décembre 2012**

Pour information et réservation : Carole Germain 418-339-2543

### Gérant d'immeuble

Notre entreprise est à la recherche d'une personne responsable et dynamique pour procéder à la location de nos appartements situés 230 rue Notre-Dame à Saint-Casimir.

Si ce poste vous intéresse, veuillez communiquer avec nous.

M. Magdi Sayegh (418) 839-4086 / (418) 571-8704



ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND

115, de l'Église, #4, Deschambault (Québec) G0A 1S0 Téléphone : 286-6941

Télécopieur : 286-6841

[musique@oricom.ca](mailto:musique@oricom.ca) [www.ecoledemusiquedarcand.ca](http://www.ecoledemusiquedarcand.ca)

Pour parution immédiate

### CONCERT DES ÉLÈVES – ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND

Deschambault, le 13 novembre 2012 – 6 concerts seront présentés par les élèves en décembre prochain. Le concert des solistes aura lieu au Théâtre Élise-Paré de l'école de musique samedi le 8 décembre à 10h, celui des groupes amplifiés aura lieu le 14 décembre à la salle Paul-Benoît ainsi que celui des élèves en basse, guitare et les jeunes des groupes parascolaires, le samedi 15 décembre à 10h, 13h, 16h et 19h30. De tout pour tous les goûts! L'admission pour chacun des spectacles est fixée à 5 \$. Vous pouvez également vous procurer une carte VIP pour 12 \$, vous donnant accès à tous les concerts. Pour plus d'information, communiquer avec le secrétariat de l'École au 418-286-6941.

Source : Caroline Côté

Adjointe administrative



# Saint-Casimir

## Nos familles, notre trésor

Politique de la famille et des aînés

### Concours de dessin et consultation : dévoilement des gagnants

En octobre dernier, le Comité de la famille et des aînés lançait sa consultation auprès de la population de Saint-Casimir. Le comité voulait connaître les besoins, les préoccupations et les suggestions des citoyens en regard des familles et des aînés. Un questionnaire a donc été envoyé à toutes les résidences de Saint-Casimir. Au total, 205 questionnaires ont été remplis et retournés au Comité de la famille et des aînés. Le taux de réponse est de 29 %, ce qui est vraiment très bon.

Tel que promis, cinq prix de participation ont été attribués par tirage parmi les 205 participants. Voici donc les gagnants(es) des cinq chèques-cadeaux d'une valeur de 25 \$ chacun à dépenser dans le commerce de Saint-Casimir de leur choix :

- **M<sup>me</sup> Cécile Bordeleau**
- **M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bélisle**
- **M. André Gendron**
- **M. Robert Saint-Germain**
- **M<sup>me</sup> Nathalie Dufresne**

Mentionnons aussi que nous sommes allés rencontrer les élèves du primaire (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années). Ils ont généreusement accepté de participer à la consultation et de répondre à nos questions. Les adolescents seront consultés sous peu. Nous vous tiendrons au courant des résultats de la consultation qui orienteront les actions à prioriser dans le plan d'action de la Politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés.

En septembre dernier, un concours de dessin avait été lancé auprès de la population de Saint-Casimir pour compléter le logo de la Politique de la famille et des aînés. Des chèques-cadeaux étaient aussi offerts aux gagnants. Voici donc les gagnants de ce concours :

1<sup>er</sup> prix : Dessin choisi pour compléter le logo (50 \$) :

- **Alexane Tessier**

2<sup>e</sup> prix et 3<sup>e</sup> prix : Attribués au hasard parmi les participants :

- **Jérémy Frenette**
- **Émie-Jade Tessier**

Le comité tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à la consultation et au concours de dessin. Votre collaboration est précieuse.

Rappelons que le comité est mandaté par la Municipalité de Saint-Casimir et qu'il est accompagné dans ses travaux par des ressources techniques externes, soit le Carrefour action municipale et famille et le CLD de Portneuf. Cette démarche est rendue possible grâce au soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés.

Pour plus d'information sur la démarche, n'hésitez pas à me contacter au 418 339-2065. Vous pouvez aussi contacter M<sup>me</sup> Andrée-Anne Béland, agente de développement rural au CLD de Portneuf, au 418 285-4616 poste 223.

*Martin Denis, conseiller municipal responsable des questions familiales*



Les Évènements BroMar  
et les commerces de Saint-Mar  
en collaboration  
avec la municipalité



INVITENT LES ENFANTS DE SAINT-CASIMIR



AU ROYAUME DU PÈRE NOËL



**Samedi 15 décembre à 13h00 au Centre Paroissial**

Les 150 premiers enfants inscrit sur place de 0 à 10 ans inclus  
auront droit à un cadeau du père Noël.

Une commandite de la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf.

PS: Afin de s'assurer du lieu de résidence (Saint-Casimir) de l'enfant, une preuve d'identité  
peut-être demander pour les 0 à 10 ans qui recevront le cadeau du père Noël.

Pour tous les enfants incluant ceux de 11 ans et plus  
des confiseries selon le nombre Commandite de Marché Alain Thibault  
et du jus seront servis sur place.

Et du café sera disponible pour les parents.

Commandite de la municipalité de Saint-Casimir



Au royaume du père Noël, il y aura jeux gonflables, mascottes,  
lutins, animation, décors, maquillage pour les enfants.



La fête au Royaume du Père Noël est possible grâce à:

- Les Évènements BroMar
- Coop Univert
- Les Boiseries Douce-Folie
- Desjardins de l'Ouest de Portneuf
- Marché Alain Thibault
- Pharmacie St-Casimir
- L'Auberge du Couvent
- Photographies Du Sablon
- Garage Godin
- Municipalité Saint-Casimir
- Taverne Saint-Casimir
- Garage Ghislain Tessier
- Comité d'embellissement
- Amusements Portneuf
- Camping du Lac Blanc Saint-Ubalde
- Lav\_I Isabelle Lavallée Maquilleuse



## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

### **SALON DES ARTISANS**

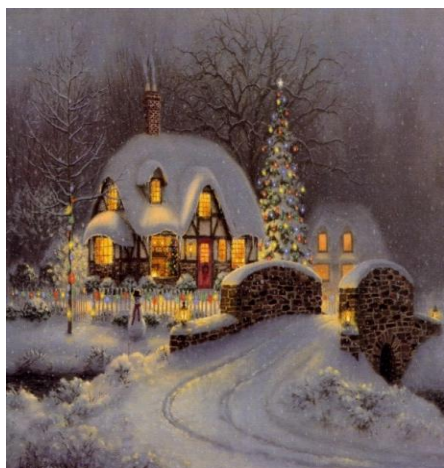
Merci à toutes les personnes qui sont venues nous visiter;

Merci à tous nos artisans;

Merci à tous les bénévoles qui ont préparé la salle, les repas et les décorations,

*ce fût encore cette année un succès.*

Merci à la Municipalité pour sa collaboration.



### **DÉCORATIONS- MUNICIPALITÉ ILLUMINÉE**

Une belle municipalité bien décorée, c'est nous, Saint-Casimir. À tous les ans, de nombreux visiteurs sillonnent les rues et nous félicitent, c'est à nous de continuer d'embellir.

Encore cette année, nous aurons 8 prix de 25,00\$ en bon d'achat échangeable chez nos marchands.

Tirage le 14 janvier 2013 à la séance du Conseil municipal.

Merci de participer.

### **Entraide Saint-Casimir**

Nous aurions grand besoin de vêtements d'enfants 0-5 ans ainsi que tout autre vêtement. Vous pouvez les apporter à l'ouvroir au 220, Boul. de la Montagne en tout temps, mais **veuillez téléphoner aux responsables pour les aviser que des sacs ont été déposés devant l'entrée.** Merci!  
Responsables : Louise : 418-339-2615 ou Louissette : 418-339-2765

Le Comité de l'entraide



# Les Cœurs d'Or de Saint-Casimir

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis à 13h00  
Activités, cartes, bingo, whist-militaire  
Baseball-poche à 13h30 tous les vendredis ... Bienvenue à tous!

La direction

---



Filles d'Isabelle



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le mercredi 5 décembre prochain à 16h00, au restaurant Chavigny. Elle sera suivi du souper de Noël à 18h00 avec conjoints et invités. Dévoilement de la sœur secrète 2011, apportez une carte de Noël. Tirage.

Bienvenue à toutes!

Renaude Savard, rédactrice

---

## CERCLE DE FERMIERES



La fête de Noël se tiendra le mercredi 12 décembre 2012 à **17h30** au Centre Paroissial.

\*\* Réunion à **19h00**

**Mets** : Sucre à la crème ou fudge,      **Artisanat** : Cartes ou boules de Noël

Réalisations faites dans le mois.

N'oubliez pas de porter votre épinglette, d'apporter votre tasse.

Les cartes pour le souper du 12 décembre sont présentement en vente auprès des membres du Conseil d'administration, au coût de 25.\$ (souper, soirée dansante et cadeaux pour les membres), **avant le 1<sup>er</sup> décembre.**

**Toute la population est invitée à la soirée dansante à 20h00 au coût de 5.00\$. Bienvenue à tous.**

Lise M. Rivard, présidente, Ginette Beaudoin, vice-prés. Solange Talbot, secrétaire  
Huguette Marcotte, conseillère, Annik Boulianne, conseillère.

JOYEUSES FÊTES!

## Des chiffres et des mots

« Savoir lire, écrire et compter, c'est profiter de la vie! »

\*Au Québec, 1 enfant sur 4 court le risque de devenir analphabète.

\*Un million de Québécois sont analphabètes. C'est toute notre société qui en souffre.

\*4% des gens âgés entre 26 et 35 ans n'ont pas terminé l'école primaire.

\*Au Canada, 11% des jeunes (16 à 25 ans) éprouvent des difficultés importantes à lire des textes suivis.

\*5.9% des Québécois de 15 à 29 ans, près de 85 000 jeunes, comptent moins de 9 années de scolarité.

\*Les personnes peu scolarisées sont plus souvent sans emploi et donc plus pauvres.

\*Parmi les 50 ans ou plus faiblement scolarisés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (53% contre 47%). Chez les 15 à 24 ans, on observe la situation inverse : 61% des hommes et 39% des femmes.

### La personne analphabète

La personne faiblement alphabétisée, que l'on qualifie le plus souvent d'analphabète, est celle qui, dans sa langue maternelle, possède en matière d'écrit des compétences lui permettant tout au plus d'accomplir des tâches élémentaires comme le repérage d'une information unique ou la résolution d'un problème de mathématique simple, et ce, à la condition que le matériel écrit soit clair ou familier.

Quand on ne sait ni lire ni écrire, on développe plusieurs excuses pour éviter de le faire.

\*Dire qu'on ne peut pas lire parce qu'on a oublié ou perdu ses lunettes ou qu'on a mal aux yeux

\*Dire qu'on ne peut pas écrire parce qu'on a mal au bras ou à la main.

\*Dire qu'on lira plus tard un feuillet d'information sans prendre le temps d'y jeter un coup d'œil.

\*Ne jamais sembler comprendre les documents reçus, même les plus simples.

\*Éprouver de la difficulté à signer son nom, à composer un numéro de téléphone, à remplir un formulaire.

« Si une personne de votre entourage vous a fourni maintes fois ces raisons, celle-ci éprouve peut-être des difficultés à lire, à écrire ou à compter. »

Pour l'aider, il ne faut pas la confronter en l'obligeant à effectuer une activité ou elle devra lire ou écrire. Elle risque de se refermer et d'éviter tout contact avec vous. À cause de la honte qu'elle éprouve, elle cherche constamment à cacher ses incapacités et se dévalorise facilement.

Suscitez plutôt chez elle un intérêt pour des activités ou elle prendra conscience de ses difficultés et amenez-là à découvrir qu'elle n'est pas seule à avoir ce problème et qu'il existe des ressources spécialisées-la plupart du temps gratuites - pour l'aider et qu'elle peut entreprendre avec succès une démarche en alphabétisation.

\*source : Centraide et Ministère de l'Éducation

« Savoir lire, écrire et compter, c'est profiter de la vie! »

« Ne serait-ce que la joie de lire JE T'AIME, l'alphabétisation des Québécois, c'est important pour tout le monde.

**VENIR À L'ARDOISE, POUR LE PLAISIR D'APPRENDRE**

**C'EST POUR TOUS ET GRATUIT!!! 339-2770 jour**



# NOËL A CAPELLA À SAINT-CASIMIR

## PAR L'ENSEMBLE DE MUSIQUE SACRÉE DE QUÉBEC

Spécialisé dans le chant choral **a capella**, l'Ensemble présentera un concert rassemblant quelques beaux noëls traditionnels agrémentés d'arrangements qui témoignent de l'évolution de l'écriture musicale au fil du temps. Toujours charmants et harmonieux à entendre, ils plongeront l'auditeur dans l'esprit de ce temps privilégié de l'année. Le public sera également ravi de découvrir les autres œuvres au programme.

**Le dimanche 16 décembre à 14 h à l'église Saint-Casimir de Portneuf**

**Au 110, place de l'Église (Information : 418 339-2951).**

Billets en vente à l'entrée le jour du concert : **15 \$ (étudiants, 10 \$)**

***L'entrée est libre pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte.***

### **Le programme**

*Les anges dans nos campagnes*

*It Came Upon the Midnight Clear*

*Dans cette étable*

*Coventry Carol*

*Trois anges sont venus ce soir*

Dix vieux noëls harmonisés par David Chase, (noëls qui ont inspiré la *Messe de minuit* de Marc Antoine Charpentier)

*Gaudete*, (noël traditionnel) arrangement des King's Singers

*Magnificat* et *Nunc Dimittis* d'Orlando Gibbons

*Quittez, pasteurs*, arrangement de John Rutter

*L'Adieu des bergers à la sainte Famille*, d'Hector Berlioz

### **L'Ensemble**

Près d'une trentaine de choristes composent l'Ensemble, mixte, animé par un grand souci d'authenticité.

### **Le directeur musical et artistique**

Richard Duguay poursuit une carrière de ténor solo depuis plus de 20 ans. Il est diplômé en chant de l'Université Laval à Québec et du Conservatoire Royal de La Haye aux Pays-Bas. Il s'est de plus perfectionné dans l'interprétation de la musique baroque lors d'ateliers internationaux. Pour ajouter à ses activités de chanteur soliste, Richard Duguay donne des cours de chant en privé. Il a enseigné chez les Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec et aussi dirigé le Chœur de Tilly de Saint-Antoine-de-Tilly. Il enseigne actuellement au Département de musique du Cégep de Sainte-Foy. Choriste professionnel avec La Chapelle de Québec, l'Opéra de Québec et le Chœur symphonique de Québec, Richard Duguay est de plus chef de chœur à l'église Saint-Dominique.

## Horaire des célébrations de Noël



Aux communautés chrétiennes qui composent l'Unité Ouest de Portneuf, nous désirons faire connaître l'**horaire des célébrations de Noël**. Ainsi,

### 24 décembre 2012 (Noël)

Saint-Alban	20 h 30	Saint-Gilbert	22 h 00
Saint-Casimir (foyer)	14 h 30	Saint-Marc (foyer)	14 h 00
(église)	19 h 30	(église)	16 h 00
		(église)	19 h 00
Saint-Charles	19 h 30	Saint-Thuribe	22 h 00
Saint-Ubalde	20 h 00	Deschambault	19 h 00
		(extra-territoriale)	24 h 00
Portneuf-Sud	20 h 30		

### 25 décembre 2012 (Noël)

Portneuf-Nord	10 h 00	Saint-Marc	10 h 30
Saint-Ubalde	10 h 30		

### 31 décembre 2012 (Veille du Jour de l'An)

Saint-Alban	19 h 30	Saint-Marc	16 h 30
Saint-Charles	19 h 00	Saint-Thuribe	16 h 00

### 1 janvier 2013 (Jour de l'An)

Portneuf-Nord	9 h 30	Deschambault	11 h 00
Saint-Casimir	11 h 00	Saint-Ubalde	9 h 30
Saint-Gilbert	11 h 00		

# Nouvelles de la bibliothèque



La souris **Lilas** revient visiter la bibliothèque municipale

**MERCREDI LE 12 DÉCEMBRE À 19hres**

En effet, grâce à une nouvelle citoyenne, madame Geneviève Bellemare qui racontera aux Jeunes de 2 à 9 ans en pyjama, l'histoire de

**LE SAPIN DE MONSIEUR JACOBY .**

Une activité suivra et les jeunes pourront emprunter un ou deux volumes.

**N'oubliez pas votre rendez-vous avec Lilas.**

*L'Équipe des bénévoles de la bibliothèque Jean-Charles-Magnan*

*vous souhaite un merveilleux*

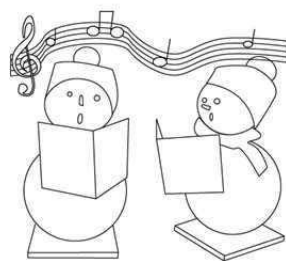
*temps des fêtes*



0-0-0-0-0-0-0-0-0

La bibliothèque sera fermée durant le temps des fêtes.

Réouverture  
Jeudi 3 janvier 2013



Afin de répondre à la demande de nos lecteurs, la bibliothèque est ouverte le samedi matin de 10hres à midi, cependant, nous nous rendons compte qu'il y a très peu de visiteurs, nous aimerions savoir si vous désirez que la bibliothèque ouvre une autre journée à une autre heure. S'il n'y a pas plus de fréquentations, nous nous verrons dans l'obligation de fermer le samedi.

Veillez noter les heures d'ouvertures :

Mardi p.m. : 13h30 à 15h30

Jeudi soir : 18h30 à 20h30

Samedi matin : 10hres à Midi

Visitez notre site web [www.reseaubibliodisquebec.qc.ca](http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca)

inscrivez le nom de Saint-Casimir cliquez sur ce nom ensuite, cliquez sur bibliothèque jean-charles-magnan.

Pour effectuer une recherche, choisissez **catalogue régional simb@**

Téléphone 418-339-2909 Courriel : [jcmagnan@csportneuf.qc.ca](mailto:jcmagnan@csportneuf.qc.ca)

Ange-Aimée Asselin, responsable de la bibliothèque



## OFFRE D'EMPLOI

### Surveillant au Centre récréatif (hiver) (3 postes)

La municipalité de Saint-Casimir est à la recherche de trois (3) personnes pour effectuer la surveillance au Centre récréatif durant les heures d'ouverture cet hiver.

L'objectif consiste à assurer une permanence afin de contrevenir au flânerie et au vandalisme. À cet effet, le responsable aura le droit de refuser l'accès aux personnes qui ne respecteront pas les règles de civisme et de sécurité. Il devra aussi s'assurer de la propreté du bâtiment avant la fermeture (toilettes et plancher). Enfin, il devra respecter les heures d'ouverture et de fermeture selon l'horaire établi par le Coordonnateur aux loisirs.

Salaire : 9.90\$/heure

Horaire : à temps partiel (à déterminer).

Profil recherché : Sérieux, diplomate et débrouillard.

Âge minimum : 15 ans

Type de poste : Emploi temporaire à temps partiel. Être disponible les soirs et les fins de semaine.



Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 décembre 2012 16h00 à la Municipalité de St-Casimir, 220, boulevard de la Montagne, St-Casimir, QC G0A 3L0.

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

---

### Gardiens avertis

Intervenant : Formateur de chez Formation Prévention Secours  
(11 ans et plus)

La formation de gardiens avertis offre aux jeunes un cours de secourisme unique. Le programme leur permet d'apprendre à prodiguer des soins adéquats et de qualité. Les enfants apprendront les rudiments du secourisme, acquerront des compétences de leadership et se sentiront plus en confiance pour leur prochain mandat de gardiennage.

Samedi, le 26 janvier 2013 de 8h30 à 16h30 (apportez votre lunch)

Au Centre paroissial de Saint-Casimir (220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir)

Coût : 55.00\$ / personne

Nombre de participants min. : 12      max. : 20

**Pour s'inscrire :** veuillez laisser vos coordonnées au 339- 2543 avant le **jeudi 17 janvier** 2013 à 16h00.



## Centre de plein air

Chalet d'accueil  
1352, rang du Gîte  
(418) 339-3102

Ouvert du Jeudi au Dimanche de 9h00 à 16h00.



**Nous vendons des collations à prix modique telles que café, chocolat chaud, jus, liqueurs, chocolat, croustilles, etc.!**



### Tarifification 2012-2013

Admission pour une journée (ski et/ou raquette) :

#### Non Résident / Résident

7\$	6\$	/ adulte
5\$	4\$	/ étudiant (15 à 17 ans ou sur présentation d'une carte étudiante)
2\$	Gratuit	/ enfant âgé de 14 ans et -
16\$	14\$	/ forfait familial (2 adultes et enfants)
4\$	3\$	/ raquetteur

Cartes saisonnières (ski et/ou raquette) :

#### Non Résident / Résident

45\$	40\$	/ carte individuelle
70\$	60\$	/ carte familiale

L'accès à la glissade et aux chambres à air est **gratuit**, mais nécessite une **surveillance parentale**.

Location d'équipement :

#### Non Résident / Résident

4\$	3\$	/ la paire de skis de fond
4\$	3\$	/ la paire de bottes
4\$	3\$	/ la paire de bâtons
3\$	2\$	/ la paire de raquette

*Il est préférable de communiquer avec les responsables du Gîte pour s'assurer de la disponibilité des pièces d'équipement*



## Journée Portes Ouvertes

L'équipe du Gîte de l'Écureuil et le Comité du ski de fond vous invitent à notre Journée Portes Ouvertes au cours de laquelle vous pourrez participer **GRATUITEMENT** aux activités hivernales offertes par le Gîte de l'Écureuil !

En plus de parcourir les sentiers de ski de fond qui vous feront découvrir un décor enchanteur, vous aurez la chance de pratiquer la raquette de même que dévaler la glissade de neige naturelle sur des tubes dans la montagne !

**Date : Le samedi 12 janvier 2013**

**Heure :** Ouverture du Gîte de 9h00 à 16h00 pour les activités.  
Dernier départ à 15h00 sur les pistes.

**Coût :** **GRATUIT** pour le ski de fond, la raquette et la glissade.

**GRATUIT** pour le prêt d'équipement (en échange d'une pièce d'identité)\*



- Premiers arrivés, premiers servis!



Cette journée est familiale! Venez avec vos enfants, vos parents, vos cousins et cousines, la belle-famille! Profitez-en pour organiser un groupe dans votre secteur d'activité!

Au plaisir de vous y rencontrer!

Pour de plus amples informations, contactez Jonathan Tessier,

Coordonnateur des loisirs, au 418-339-2543 ou [loisirs@saint-casimir.com](mailto:loisirs@saint-casimir.com)

# Petites annonces

## Terrains à vendre

### NOUVEAU

St-Casimir, terrain de 48 504 PC, situé sur la rue Notre-Dame, incluant le terrain côté Nord de la rue sur le bord de la rivière Ste-Anne. Possibilité de construction résidentielle (Prêt à construire). Prix réduit 45,000\$

Tel : **418-339-2952** Marielle Vallée

Boul de la Montagne et 10<sup>ème</sup> rue (voisin de M. Cyprien Laquerre) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de M. André Tardif) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

*La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir*

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 10 000\$ ;

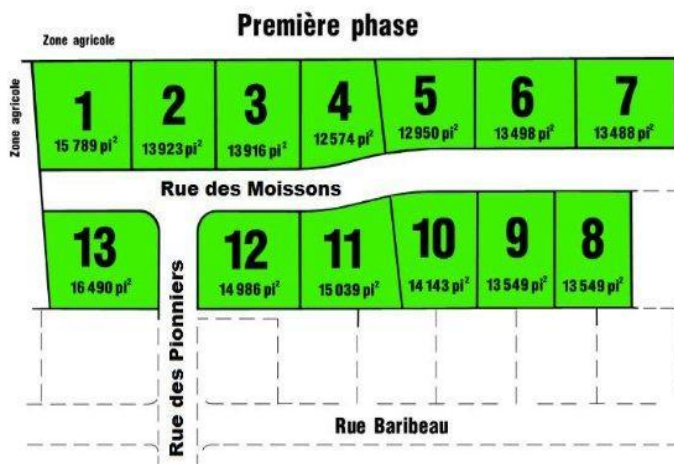
Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf  
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir  
Téléphone : (418) 339-2543

## Développement résidentiel municipal



**2.25\$ du pied carré**

**Subvention disponible jusqu'à 10 000\$**

Pour information: Communiquez avec la municipalité au

**418-339-2543**

[www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)



**Desjardins**  
Caisse de l'Ouest de Portneuf

**Saint-Casimir 2000 inc.**

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

### Dr Robin Bélanger - chiropraticien

kinésiologie appliquée / approche nutritionnelle

St-Marc-Des-Carières - NOUVELLE ADRESSE

1339 Boul. Bona-Dussault

(418) 268-3375

Trois-Rivières

5217 Boul. Gene-H.-Kruger

(819) 693-0871



Notaires  
Fiscalistes  
Médiateurs

### Me Joscelyn Bélanger

Notaire

[jbelanger@ward-associes.com](mailto:jbelanger@ward-associes.com)

381, boul. De Lanaudière  
Ste-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0

110, place de l'Église  
St-Casimir QC G0A 3L0

Tél. : 418 325-2507, poste 1302

Télé. : 418 325-2517



Centre d'aide,  
d'écoute téléphonique  
et de renseignements des  
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010 / [aide@gaiecouste.org](mailto:aide@gaiecouste.org)

### MYOTHÉRAPIE

Pour bursite, tendinite, sciatique, maux de dos et de tête, etc. Maux chroniques ou récents. Traitements reconnus par les assurances.

**Vesselin Yotov**

**277-2612**

[www.atorpheus.com](http://www.atorpheus.com)

EXPÉRIENCE = RÉSULTAT

*Hola ! Hi! Cours d'espagnol ou d'anglais en mini-groupes de 4 ou 5 personnes, à l'Ardoise ou en privé. Profitons-en, c'est à deux pas de chez nous! L'apprentissage d'une langue ouvre une porte magique sur un monde nouveau ...*

*Sandra Laura 418 277-2612*

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

### M. Faitout

Peinture et teinture d'armoires (mélamine, bois) et meubles

Service de rembourrage de meubles

Service d'entretien ménager (maisons privées, commerces, bureaux)

418-339-3760

### Pour vos travaux de rénovation

Homme d'expérience avec références

Peinture : intérieur et extérieur ;

Pose de céramique ;

Plomberie de base ;

Pose de plancher flottant et bois francs.

Travail assuré

Estimation gratuite

Multiservices J.M. Biasotto

180 4<sup>ème</sup> rue, St-Casimir

Tél (418) 339-2125

NEQ : 2266528357

L'auberge du  
*Couvent*  
de Saint-Casimir

*Idéal pour  
les fêtes  
familiales  
et les  
anniversaires !*

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

418 339-3232 370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir  
1 877 339-3232 www.aubergeducouvent.com

www.taximartin.ca

**TAXI**

**Martin**

Service rapide et courtois  
418 268 3022

Services de Taxi 24h  
Transport adapté, pièces, urgences  
Services de courrier rapide, navette

info@taximartin.ca

### Buffet du *Rapide*

Service de traiteur

*Julie Carignan*  
(418) 339-3230

Des menus à votre goût et à votre image  
Buffets froids • Buffets chauds • Menus du terroir



### Technicien en informatique

*Recyclage informatique, service à domicile, cours privés.*

**Yannick Poulin**

418-803-7342

ypoulin@live.ca

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

**DÉCEMBRE 2012**

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

						<b>1</b> Bibliothèque 10h00 à 12h00
<b>2</b> Adace <u>St-Casimir</u> 11h00  Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00	<b>3</b> Centre internet 18h30 à 21h30	<b>4</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00  Messe 19h00	<b>5</b> Messe C. Héberg. 14h30  Filles d'Isabelle (Souper Chavigny)	<b>6</b> Âge d'Or 13h00  Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>7</b>	<b>8</b> Bibliothèque  10h00 à 12h00
<b>9</b> Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	<b>10</b> Conseil mun. 20h00  Centre internet 18h30 à 21h30	<b>11</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00  <u>Récupération</u>	<b>12</b> Messe C. Héberg. 14h30  Fermières Souper 17h30  <u>Déchets</u>	<b>13</b> Âge d'Or 13h00  Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>14</b>	<b>15</b> Bibliothèque  10h00 à 12h00
<b>16</b> Messe <u>St-Casimir</u> 11h00	<b>17</b> Séance spéciale du Conseil 20h00 (adoption du budget 2013)  Centre Internet (FERMÉ)	<b>18</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30 Ouvrir 13h00 à 15h00  Messe 19h00	<b>19</b> Messe C. Héberg. 14h30	<b>20</b> Âge d'Or 13h00  Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>21</b>	<b>22</b> Bibliothèque  10h00 à 12h00
<b>23/</b> Adace <u>St-Casimir</u> 11h00 Messe <u>St-Thuribe</u> 11h00  <b>/30</b> Messe St-Casimir 11h00	<b>24/31</b> Centre Internet (FERMÉ 24 et 31) St-Casimir (24): Messe 14h30 (C.Héberg.) Messe 19h30 (Église) St-Thuribe : Messe 22h00(24) 16h00(31)	<b>25</b>  NOËL PAS DE MESSE  Bibliothèque Fermé  Ouvrir Fermé	<b>26</b>  PAS DE MESSE AU CENTRE D'HÉBERGEMENT  <u>Récupération</u>	<b>27</b> Âge d'Or Fermé  Bibliothèque Fermé  <u>Déchets</u>	<b>28</b>	<b>29</b> Bibliothèque Fermé